7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique comprend des cours thématiques en ligne sur le site EASY SYSTÈME et des tests d'évaluation en ligne et en présentiel à l'auto-école.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entrainer pour l'épreuve d'examen.

LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT:

- Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis pour une durée de 6 mois, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).
- Les horaires sont libres.
- Les cours sont interactifs.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats.
- 1. Les thèmes proposés en ligne concernent :
 - LA CIRCULATION ROUTIÈRE : La signalisation ; Les intersections ; Règles de circulation ; Croisement – Dépassement ; Arrêt – Stationnement ; la vitesse
 - LE CONDUCTEUR : Conduire ; Être en état de conduire
 - LES NOTIONS DIVERSES : Les documents administratifs ; Le chargement ; Le permis à points ; Les infractions et les sanctions
 - LA ROUTE : Conduire dans des conditions difficiles ; Conduire sur autoroute ; Traversée des zones dangereuses
 - LES AUTRES USAGERS : Le partage de la rue ; Les spécificités des autres usagers
 - PRENDRE ET QUITTER SON VÉHICULE : S'installer au poste de conduite ; Entrer et sortir du véhicule
 - LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS : Le fonctionnement ; L'entretien et le dépannage
 - LA SÉCURITÉ DU PASSAGER ET DU VÉHICULE : L'installation sécurisée des passagers adultes ; L'installation sécurisée des enfants ; Les nouvelles technologies
 - L'ENVIRONNEMENT : L'Eco-conduite ; L'Eco mobilité ; Choisir son véhicule
 - LES PREMIERS SECOURS : Porter secours
- 2. Des Séries sur les différents thèmes sous forme de QCM
- 3. Des Examens blancs, conforme à l'examen du code de la route.

7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL À L'AUTO-ÉCOLE, SANS ENSEIGNANT SAUF LE MERCREDI DE 18H00 À 19H00

L'auto-école organise des tests d'évaluation qui correspondent à des séries de 40 questions conformes à l'examen de code de la route. Ils sont organisés en cours collectifs et/ou individuels.

Ces tests d'évaluation se déroulent du mardi au vendredi de 14H00 à 19H00 et le samedi de 09H00 à 13H00, une série par heure avec la correction.

Le mercredi à 18H00 un enseignant corrige et répond à vos questions et/ou demandes.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débuter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos acquis sur toutes les sous-compétences indiquées dans votre livret.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés du lundi au vendredi inclus de 9H00 à 19H00 et le samedi de 8H00 à 15H00.

Cependant, une écoute pédagogique peut vous être proposée, pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons un rythme de 3 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE:

https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/bois-d-arcy/bois-darcy-auto-ecole Rubrique: « documents utiles ».

7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE A1 ou A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

<u>Des cours thématiques et des tests d'évaluation sont proposés en ligne</u> sur le site EASY SYSTÈME, dont voici l'organisation :

- Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis pour une durée de 6 mois, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).
- Les horaires sont libres.
- Les cours sont interactifs.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats.

Les thèmes proposés en ligne sont :

- LA CIRCULATION ROUTIÈRE: La signalisation; Les intersections; Règles de circulation; Positionnement sur la chaussée; les voies réservées; La vitesse; Croisement Dépassement; Arrêt et Stationnement; Alcool et produits stupéfiants; La traversée de zones dangereuses; L'équipement obligatoire; L'éclairage; La conduite sur voie rapide; Les véhicules d'intérêt général.
- **LE CONDUCTEUR** : Conduire ; Être en état de conduire ; Baisse de vigilance et distraction ; Le risque routier moto ; Les accidents mortels ; Perception et évaluation.
- LA ROUTE : Vitesse ; Stabilité et trajectoire ; Visibilité et adhérence réduites ; Les voies rapides.
- LES AUTRES USAGERS : Les usagers vulnérables ; Les autres usagers.
- LES NOTIONS DIVERSES : Les documents administratifs ; Voyager à plusieurs ; Le permis à points.
- LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS : Éléments mécaniques et entretien de la moto ; Vérifications d'usage ; Les modifications interdites.
- ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SÉCURITÉ : L'équipement du motard et du passager ; L'installation sécurisée des adultes et des enfants ; Les équipements de sécurité.
- L'ENVIRONNEMENT : L'Eco mobilité ; Règlementation concernant la pollution
- LES PREMIERS SECOURS : Protéger-Alerter ; Secourir.
- 4. Des Séries thématiques sous forme de QCM
- 5. Des Examens blancs, conforme à l'examen du code de la route.

LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL

L'auto-école propose essentiellement des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions conformes à l'épreuve théorique générale et portant sur l'ensemble des règles du code de la route. Ces tests d'évaluation sont organisés en cours collectifs et/ou individuels.

Un enseignant est présent pour répondre à toutes vos questions seulement le mercredi de 18H00 à 19H00. Ces tests se déroulent du mardi au vendredi de 14H00 à 19H00 et le samedi de 09H00 à 13H00, une série par heure est lancée avec correction.

7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent sur la piste moto située 6 rue Nicolas Copernic 78190 TRAPPES si vous êtes débutant, dans ce cas le RDV est à l'auto-école et l'enseignant vous emmène sur la piste et si vous êtes expérimenté les cours pratiques démarrent de l'auto-école.

Quatre compétences générales sont travaillées :

- 1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
- 2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- 3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinueuses puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront menés au cours de la formation et un examen blanc en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont collectifs et/ou individuels et peuvent être dispensés par deux enseignants.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Du lundi au vendredi de 9H00 À 19H00
- Le samedi de 8h00 à 15h00.

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/bois-d-arcy/bois-darcy-auto-ecole Rubrique : « documents utiles ».

7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION PASSERELLE A2 VERS A

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les cylindrées et tous les 3 roues motorisées quelle que soit leur puissance.

Pour pouvoir suivre cette formation il faut être titulaire du permis de conduire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans. Toutefois elle peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

Cette formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

La formation se déroule sur une journée de 7H00 quel que soit le nombre d'élèves. La motocyclette utilisée est une BMW de 900cm³.

Elle est composée de 3 séquences :

- 1. Une séquence théorique de 2H00
- 2. Une séquence pratique hors circulation de 2H00 (6 rue Nicolas Copernic 78190 TRAPPES)
- 3. Une séquence pratique en circulation de 3H00, qui comprend des phases d'écoute pédagogique

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sous forme d'échanges et d'explications portent sur 4 thèmes :

- L'accidentalité :
 - Statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes
 - Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux 4 principaux cas d'accidents des motocyclettes
- La détectabilité
 - Les raisons d'un équipement de protection pour la sécurité et sur les conséquences
 - L'absence d'équipement ou d'équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute
- La vitesse :
 - Vitesse et perception visuelle
 - Vitesse et trajectoire
 - Vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage et l'adhérence
- La conduite et les produits psychoactifs (alcool, drogues, médicaments) :
 - Statistiques (lien entre produits psychoactifs et accidentalité routière
 - Les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs en conduite
 - Les sanctions

7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

FORMATION PRATIQUE

Hors circulation (2 heures)

Objectifs:

- S'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Exercices avec et/ou sans passager:

- Changements de direction à droite et à gauche
- Freinage
- Technique d'inclinaison

En circulation (3 heures)

Cette séquence en circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves.

Objectif:

- Évaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.

Exercices:

- 1.Audit
 - Chaque élève conduit au minimum 30 minutes
- 2. Bilan de chaque prestation (10 minutes / bilan)
 - Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils

Clôture de la formation (20 minutes)

- Échanges et bilan de la journée de formation sous forme d'un tour de table en cas de formation collective.

HORAIRES et JOURS de LA FORMATION

- Du lundi au vendredi de 9H00 À 19H00
- Le samedi de 8h00 à 15h00

A l'issue de la formation, l'auto-moto école délivre une attestation de suivi conforme et transmet une copie de cette attestation au service gestionnaire de l'État.

ATTENTION le suivi de la formation ne donne le droit de conduire les véhicules de la catégorie A que lorsque vous êtes en possession du titre de conduite.

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/bois-d-arcy/bois-darcy-auto-ecole Rubrique: « documents utiles ».

7, RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY - 01.30.23.90.56

Siret: 835 331 034 00016 - RCS: VERSAILLES - TVA: 548 353 310 34

Agrément : E 18 078 0010 0 - APE : 8553Z N° d'Activité Professionnelle : 11788551478

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION DE LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

- 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
- 2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
- 3. Code de la route
- 4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
- Sensibilisation aux risques (1 heure)
 Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent sur la piste située 6, rue Nicolas Copernic 78190 TRAPPES.

Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation pour apprendre à Maîtriser le maniement du cyclomoteur sans et avec passager_et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au vendredi de 9H00 à 19H00
- Le samedi de 8H00 à 15H00

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/bois-d-arcy/bois-darcy-auto-ecole Rubrique: « documents utiles ».